

**DECLARATION CONJOINTE DE L'UNION AFRICAINE, DES NATIONS UNIES,
DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
ET DE L'UNION EUROPEENNE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD POUR
LA PAIX ET LA RECONCILIATION AU MALI ISSU DU PROCESSUS D'ALGER**

Addis Abéba, New York, Abuja et Bruxelles, le 7 mars 2017: L'Union africaine (UA), les Nations unies, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union européenne (UE), en leur qualité de membres de l'Équipe de médiation appuyant la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger, félicitent les parties signataires pour l'installation effective des autorités intérimaires à Kidal, le 28 février, et à Ménaka et Gao, le 2 mars. Elles les encouragent à poursuivre et à parachever ce processus, et les engagent à surmonter les difficultés qui entravent la mise en place des autorités intérimaires dans les régions de Taoudéni et Tombouctou. L'UA, l'ONU, la CEDEAO et l'UE saluent également la conduite, le 23 février, par les parties de leur première patrouille mixte à Gao dans le cadre du Mécanisme opérationnel de coordination (MOC) et les appellent à étendre sans tarder lesdites patrouilles à Kidal et à Tombouctou.

L'opérationnalisation de ces arrangements constitue une avancée significative dans la mise en œuvre de l'Accord. Elle marque aussi une étape importante dans le renforcement de la paix et de la stabilité et le retour des services de l'État.

Au vu des étapes importantes qui restent à franchir dans la mise en œuvre de l'Accord, l'UA, l'ONU, la CEDEAO et l'UE invitent les parties à l'Accord à continuer à honorer les engagements pris, notamment lors de la réunion de haut niveau du Comité de suivi de l'Accord (CSA) tenue à Bamako le 10 février, sous la présidence du Ministre d'État, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Algérie, Ramtane Lamamra, ainsi qu'à mettre en œuvre toutes les dispositions de l'Accord relatives à la période intérimaire, de sorte à soutenir de manière consensuelle la réforme en cours de l'État et la nouvelle architecture politique et sécuritaire. Elles appellent les parties à mettre en place sans tarder la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion, la Commission d'intégration et le Conseil national pour la réforme du secteur de sécurité, qui sont essentiels pour faire avancer le processus de paix.

L'UA, l'ONU, la CEDEAO et l'UE saluent l'établissement, sous les auspices du Haut Représentant du Président pour la mise en œuvre de l'Accord, d'un cadre de concertation impliquant toutes les parties signataires, ainsi que l'Équipe de la médiation internationale. Elles saluent également les progrès accomplis dans la préparation de la Conférence d'entente nationale et plaident en faveur d'un processus ouvert et inclusif, tel que recommandé par le CSA.

L'UA, l'ONU, la CEDEAO et l'UE sont profondément préoccupées par la détérioration de la situation sécuritaire, ainsi que l'atteste le nombre croissant d'attaques et d'affrontements mortels dans les régions nord et centre. Elles condamnent fermement les attaques

perpétrées le 5 mars contre des postes de contrôle des Forces armées maliennes à Boulkessi, coutant la vie à plusieurs militaires, et à Tombouctou, ainsi que les attaques terroristes qui ont récemment eu lieu dans des zones frontalières du Burkina Faso et du Niger. Elles appellent à une action rapide pour que les auteurs de ces odieuses attaques soient appréhendés et traduits en justice.

Elles demandent aussi aux parties à l'Accord de travailler étroitement pour améliorer les relations intercommunautaires, d'échanger des informations sur les menaces sécuritaires et de prendre des mesures concrètes pour prévenir et combattre l'extrémisme violent et le terrorisme. À cet égard, elles se félicitent de l'initiative prise par les pays membres du G5 Sahel aux fins de renforcer l'efficacité de leur lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, en appui aux efforts des parties maliennes.

L'UA, l'ONU, la CEDEAO et l'UE réaffirment leur engagement ferme à soutenir la mise en œuvre de l'Accord, en coordination avec les autres membres du CSA et le chef de l'Équipe de la médiation internationale, y compris à travers les indicateurs de suivi de la mise en œuvre de l'Accord publiés par le Secrétaire général de l'ONU dans son rapport sur le Mali daté du 30 décembre 2016. Elles soulignent leur détermination à contrer les actions de ceux qui entravent ou menacent la mise en œuvre de l'Accord.